

Procédures relatives aux étudiants en CPGE pour l'année 2016/2017

Première inscription en cumulatif

à l'Université Paris-Sorbonne (primo-entrant)

- Vous venez d'intégrer une première année de Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE) et vous désirez vous inscrire en cumulatif en première année de licence à Paris-Sorbonne :

À partir du 29 août 2016	<ol style="list-style-type: none">1. Rendez-vous sur le site institutionnel de l'Université, rubrique « inscription » (« inscription tous niveaux », onglet « CPGE ») afin de télécharger le dossier de 1^{ère} inscription : Attention : vous ne pouvez pas demander une inscription en cumulatif en bi-licence.2. Remplissez le dossier d'inscription, joignez-y les pièces justificatives indiquées dans la notice d'accompagnement (n'oubliez pas d'ajouter le certificat de scolarité de votre lycée sur lequel figure l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale étudiante) ainsi que le règlement par chèque de vos droits d'inscription.3. Remettez l'ensemble de ces documents au responsable CPGE de votre lycée.
Avant le 31 octobre 2016	<p>Le responsable CPGE du lycée transmet à Paris-Sorbonne les dossiers complets par envoi groupé à l'adresse suivante :</p> <p>Université Paris-Sorbonne Service des Inscriptions administratives Bureau des licences 1^{ère} inscription CPGE 1, rue Victor Cousin 75230 Paris cedex 05</p> <p>Dès que les inscriptions administratives ont été saisies, l'Université Paris-Sorbonne adresse par envoi groupé les certificats de scolarité et cartes d'étudiant au lycée.</p>